

Arrêté 2026-104 – portion neutralisée de la voie verte (cercle rouge) – est de la halle aux poissons – place du général De Gaulle – Ouistreham



Fait à Saint-Contest, le 1^{er} octobre 2026

Pour le Président du Syndicat Mixte et par délégation

Le Directeur Général

Philippe DEISS

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'P' followed by a horizontal line.